

LE QUÉBÉCOIS

JOURNAL POPULAIRE

Comp. DE L'ÉVÉNEMENT, PROP.

VENDREDI, 2 JUIN 1905

39E ANNÉE—No 16

THOS. DONOHUE
VENTE DE
BLOUSES DE SOIE
200 Blouses d'été dans les genres les plus en vogue de cette saison.
AUX PRIX TENTATIFS DE
\$1.35 \$1.95
2.60 3.50
THOS. DONOHUE
188 RUE ST-JEAN

Terre à Vendre ou à Échanger
UNE MAGNIFIQUE TERRE située à St-Amand, comté de Portneuf, on son état actuel, avec maison et grange.
Pour informations, s'adresser à
JOSÉPH BARBEAU,
No 94 rue St-Vallier, St-Amand.

A VENDRE
500,000 pieds de BOIS de charpente à St-Jean, comté de Québec, il y a 100 arpents de terrain.
S'adresser à **GEO. LABERGE,**
Rue du Pont, St-Jean.
ou à **A. MARTELIN,**
St-Jean.

CHEVAL À VENDRE
UN superbe petit cheval noir, sans tache et facile à monter, très agréable à conduire.
S'adresser à **M. P. C. LACASSE,**
40 rue de la Fabrique.

A VENDRE
UN MOTEUR DE 10 forces presque neuf.
S'adresser à
ROYAL PAPER BOX COMPANY,
105 des rues Caron et Laframboise.

CHANGEMENT DE BUREAUX
M. J. A. Laro, avocat, désire informer ses clients qu'il a transféré ses bureaux au No 21 rue St-Pierre, Québec, à savoir, vis-à-vis la section bureaux.
2 mai—1m

BERNIER & BEAUBIEN
AVOCATS
Alphonse Bernier, C.R. L. Omer Beaubien
111 COTE DE LA MONTAGNE (BLOC ROYAL)
2 mai—1m

AVIS DE DEMENAGEMENT
Mlle L. HEBERT, propriétaire d'un débit de boissons, etc., rue St-Paul, No 217, rue St-Paul, Québec, a transféré son débit de boissons, etc., au No 217 rue St-Paul, Québec.
Avis aux clients de ne pas oublier l'adresse.
2 mai—1m

A VENDRE
UN superbe petit cheval noir, sans tache et facile à monter, très agréable à conduire.
S'adresser à **M. P. C. LACASSE,**
40 rue de la Fabrique.

Restaurant Canadien
OUVERT 48 RUE ST-JEAN
Un service d'exception à 25 cents
Déjeuner de 6 heures à 8 heures A.M.
De 11 heures A.M. à 2 heures P.M. pour le dîner.
De 6 heures P.M. à 8 heures P.M. pour le souper.
Lundi à la carte servie à toute heure.
JOS. JULIEN, PROPRIÉTAIRE
2 mai—1m

RESTAURANT AUDITORIUM
RUE ST-JEAN, QUÉBEC
REPAS À DES PRIX POPULAIRES
Déjeuner, de 7 h. à 9 h. A.M. 30 cts
Lunch, de 12 h. à 2 h. P.M. 30 cts
Dîner, de 6 h. à 8 h. P.M. 60 cts
De 8 h. à 10 h. P.M. 60 cts
Repas à la carte servie à toute heure.
EDGAR CLOUTIER, Propriétaire.
2 mai—1m

LACASSE D'ÉCONOMIE
NOTRE-DAME DE QUÉBEC
AVIS est par le présent donné qu'un dividende de HUIT PIATRES par action sur le capital de cette institution a été déclaré et sera payable à son bureau chef, Haute-Ville, le 2 et après Vendredi, le 2 Juin prochain.
L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu dans l'édifice de la Caisse d'Économie, Haute-Ville, Lundi le 19 Juin prochain, à 7 h. 30 p. m.
Par ordre,
L. C. MARCOUX,
Général.
Québec, 28 avril 1905.

UNE BELLE REVUE

Des 8ième et 9ième Régiments. Magnifique apparence

DIVERS INCIDENTS

Au delà de 700 hommes se formèrent en rangs en face du Manège, hier après-midi, pour prendre part à la grande revue des 8ième et 9ième régiments de notre milice canadienne. Le Lt-Col. Hay commandait le corps des Carabiniers Royaux et le Major O. Evanturel le régiment des canadiens-français. La brigade était sous les ordres du Lt-Col. Arthur Evanturel.

En belle tenue, nos soldats descendirent la Grande Allée jusqu'à l'Esplanade, lieu où devait se passer la revue. Le 8ième régiment était précédé de son fanfare, le 9ième de la sienne et d'un corps de clairons.

Aux abords de l'Esplanade une foule de plusieurs milliers de personnes faisait une muraille vivante et animée autour du champ de manoeuvres. Le départ et les saluts furent les portes Kent et St-Louis étaient agréables à voir, garnis d'hommes de femmes et d'enfants. Une cinquantaine de cavaliers, appartenant au régiment des Hussards Royaux, et plusieurs membres de la force multiple voyageant à l'autour tout ce peuple hors des lignes marquant l'espace réservé aux militaires.

Les fenêtres des résidences de la rue d'Antoine, donnant sur l'Esplanade, étaient comme autant de loges occupées par une agissante société d'hommes et de femmes en grande toilette.

Les officiers qui devaient présider à la revue attendaient au centre de la place, entourés de leurs aides-majors, Lt-Col. Pelletier, ancien commandant du district militaire de Québec et aujourd'hui premier officier d'état-major, Lt-Col. Dumbier, temporairement commandant du district militaire de Québec, et Major Fages, officier d'ordonnance. Inutile de dire que ces militaires portaient galons dorés, plumes et médailles.

Les deux régiments de milice, vêtus de leur uniforme de campagne, se rangèrent au centre du terrain et firent le grand salut militaire présentant les armes au Colonel Buchan, tandis que la fanfare des Carabiniers tonait "The Maple Leaf", et celle du régiment canadien, le chant "Our Canada".

Le Colonel Buchan, les officiers et son état-major inspectèrent les troupes, puis les deux régiments firent nombre d'exercices, marches, évolutions, aux sons de la musique et des applaudissements de la foule admiratrice.

L'apparence de la brigade était vraiment superbe, leur tenue parfaite et leurs manoeuvres irréprochables. On était fier dans les groupes canadiens-français, et l'on se demandait comment était le nouvel uniforme des soldats du 9ième, redingotte et casquette bleues, avec liséré et pompons rouges.

Après cette inspection et cette revue d'état-major, le régiment canadien reprit sa marche, gagnant les premières buttes des Plaines d'Abraham, près des Cove Fields. A cet endroit eurent lieu quelques autres manoeuvres, un combat simulé, et dernier acte de la revue, les troupes furent présentées à une aussi belle revue.

Avant de congédier les millefleurs, le Colonel Buchan fit quelques remarques au sujet de l'aspect des régiments, qu'il trouva absolument satisfaisant du travail des troupes et il alla dire à son retour à Montréal, aux plus hauts de la métropole, que les amis de Québec étaient en droit de se vanter de leur milice.

Le Colonel ajouta qu'il entendait dire que les soldats du 9ième s'en allaient denant en excursion à Montréal, qu'il était sûr de la bonne impression qu'ils produiraient là, et leur souhaitait joyeux voyage.

Après les félicitations du Colonel Buchan, nous allâmes à l'Esplanade, où nous vîmes un régiment de troupes, très bien armés, et qui furent présentés à une aussi belle revue.

Pendant que l'on faisait des exercices sur l'Esplanade deux petits incidents se sont produits. Le premier fut que le Colonel Buchan déclara à une maîtresse ruelle à une voiture d'enfant, mettant en pièces le fragile véhicule. Hélas-nous de dire que l'enfant n'était en ce moment dans le petit chariot. Bien entendu, l'incident fut produit sur la route de Montréal où plusieurs voitures stationnèrent, le long de l'allée d'Arbore, tandis que de leurs confortables coussins les occupants suivaient la manoeuvre des troupes. Un gendarme, dès longtemps avant l'arrivée des soldats s'était groupé sur une grosse branche d'une érable, et de son joli poste d'observation suivait tous les faits et gestes des régiments et de la foule. Un autre gendarme, plus près de la foule, se dressa de l'arbre en question l'éclairant d'un feu de son fusil, conduisant lui-même ses superbes chevaux. Mais le beau monsieur ne parvenant pas à tranquilliser et à immobiliser ses chevaux, s'adressa à tout ou à raison, qu'elles étaient effrayées à la vue de l'enfant niché dans le feuillage de l'arbre et commanda royalement au gendarme de descendre de là. Le petit bonhomme se dit curieux, et, qui voyant son gendarme interpellé, se mit à sauter, et se jeta dans les bras de l'enfant. Celui-ci en sentant de douleur à bas de l'arbre, tandis que la foule indignée protesta hautement et siffla le lâche agresseur. Un autre gendarme prit même la petite victime dans ses bras, le remit en bonne place dans l'arbre, en déclarant énergiquement à l'homme au fusil qu'il lui en gènerait lui-même s'il osait encore frapper son protégé. Le fait est que le gendarme ne répliqua rien et la foule applaudit.

ATTENTAT ANARCHISTE

Une bombe lancée contre le roi Alphonse et M. Loubet

PLUSIEURS BLESSES

Paris, 1er.—Un anarchiste a lancé une bombe dans la direction de la voiture où se trouvaient le roi Alphonse et le président Loubet, revenant de l'Opéra.

Après la représentation, le roi et le président descendirent le grand escalier et sont arrivés à la place de l'Opéra, illuminée et décorée et où les attendait leur voiture. Ils y ont pris place et sont partis aussitôt après dans la direction de l'avenue de l'Opéra, entourés et suivis d'une escorte de cuirassiers.

Partout sur son passage cette voiture, qui était suivie de celles de diplomates et de hauts personnages, a été saluée par les vivats de la foule, qui criait : "Vive le roi ! Vive le président !" L'avenue de l'Opéra, comme la place de ce nom, était brillamment illuminée et les décorations des maisons magnifiques.

Au bout de l'avenue de l'Opéra, la voiture a traversé le boulevard des Capucines, où se trouvaient environ 1,500 personnes, puis elle a débouché dans la rue de Rohan, et c'est à quelques mètres seulement de la rue de Rivoli que l'attentat a été commis.

La, se tenait un homme qui, sans dire un mot, a lancé la bombe contre le roi et le président, mais avec une telle force qu'elle est passée par-dessus la tête de l'escorte, pour retomber ensuite à terre et faire explosion.

Une scène indescriptible s'est alors passée, la foule poussant des cris de terreur, tandis que deux officiers et plusieurs hommes de l'escorte tombaient à terre désarmés. A la vue de l'explosion, les personnes présentes ont pu voir que le roi et le président n'étaient pas blessés et leur voiture disparaissait aussitôt après sa route dans la direction du quai d'Orsay.

Les éclats de la bombe ont blessé un sergent et deux agents de police, une femme très gravement et un enfant qui a été atteint à l'oeil. Le capitaine Schœnberger, le capitaine Garnier, faisant partie de l'escorte, et qui se trouvaient le premier à droite et le second à gauche de la voiture, ont été désarmés. Un cheval de l'escorte a été tué et six autres blessés.

La force de l'explosion a été telle que les lampes électriques voisines se sont éteintes et que l'obscurité s'est ajoutée à cette scène de confusion. Les femmes et les enfants, effrayés, poussaient des cris terribles et ce n'est que très difficilement que les policiers ont pu ramener l'ordre. Quant à l'escorte, elle s'était reformée comme à la parade et continuait sa route avec la voiture du roi et du président.

Le jeune roi, quoique pâle, a fait preuve du plus grand sang-froid et est resté assis à côté de M. Loubet, mais au moment où elle disparaissait sous la porte du Louvre, il a appelé un des attachés de l'ambassade espagnole et à la prière d'aller voir s'il y avait des blessés. Il a ensuite continué sa route jusqu'au palais d'Orsay, entre une véritable muraille vivante de cavaliers.

Des renforts de police sont arrivés sur les lieux au temps après l'explosion, et tandis que l'ordre se faisait autour des rues du voisinage, d'autres transportaient les blessés dans un hôtel du voisinage.

Aussitôt après l'explosion, on a vu un individu qui essayait de s'enfuir, mais plusieurs hommes l'ont arrêté et remis entre les mains de la police. On croit que cet individu est l'auteur de l'attentat.

D'autres arrestations ont été opérées : la première est celle d'un homme d'exception, 29 ans, portant une blessure à l'oeil. On ne sait pas si cette blessure a été causée par l'explosion ou par des coups de feu de la part de la foule. Il refuse de parler.

Une femme a déclaré à la police qu'elle avait vu sous une arcade de la rue de Rivoli trois hommes en conversation peu de temps avant l'explosion, un d'eux avait à la main un objet de forme conique ; elle déclare aussi l'avoir vu allumer ce qu'elle croit maintenant être une fusée.

D'autres personnes, arrêtées comme suspectes de complicité, refusent de donner des renseignements sur l'homme que l'on croit être le principal coupable.

A deux heures du matin, le préfet de police a interrogé les prisonniers : Louis Huret, tailleur, âgé de 22 ans ; Marcel Hautes, âgé de 14 ans ; verrier ; Ferdinand Bolet, âgé de 21 ans, fleuriste.

On ne sait pas encore s'il appartient à une association qui aurait organisé l'attentat. Ils seront tenus à la disposition de la police.

UN ENFANT ECRASÉ

Pauvre petit, à cinq ans tué par une locomotive

UNE IMPRUDENCE

Vers quatre heures, hier après-midi un enfant de 5 ans, fils de M. Joseph Côté, résidant sur la rue Grant, a été tué par une locomotive de la Cie de chemin de fer Canadien, dans la rue Prince Edouard, entre les rues Grant et St-Roch.

La locomotive s'avancait à très petite vitesse sur la voie ferrée, dans la rue Prince Edouard, quand le bambin essaya de grimper sur la plate-forme en avant de l'engin, tel que font nombre de gamins plus vieux que celui-là.

Frappé par le chasse-pierre l'enfant tomba sur la voie et fut entraîné par la machine de fer qui passa sur le corps. Le mort fut instantané. Quand on releva les restes de la petite victime, ce n'était plus qu'une masse de chairs broyées, un bras et une jambe étaient séparés du tronc.

On comprend la douleur des parents du petit garçon quand ils apprenent la terrible nouvelle, mais elle est inutile. Dans le malheur qui les frappe ils auront toute la sympathie de leurs concitoyens.

Tout en regrettant infiniment l'horrible accident d'hier soir, qu'on nous permette de dire qu'il ne nous surprend pas. Tous les jours, nous le voyons, à cet endroit même de la voie ferrée, des enfants de tout âge essayant de monter sur ces plate-formes des locomotives, même quand elles sont en mouvement. Les mécaniciens et ingénieurs ont beau défendre ce jeu dangereux, on ne les écoute pas, si bien qu'on en a la chance, on tente de faire une petite promenade sur ces locomotives de cuir. Que cet exemple au moins empêche désormais les petits imprudents de risquer ainsi inconsidérément leur vie.

Au moment de l'accident, le père de l'enfant était absent de sa maison, étant allé à la parade des militaires sur l'Esplanade. M. Côté fut partie du corps de musique du 9ième bataillon.

UNE NOCE TRAGIQUE

Elle se termine par une sanglante bagarre

PLUSIEURS VICTIMES

Williamsburg, 1.—Une terrible bagarre est venue jeter la consternation dans le quartier de grand street.

Un mariage entre Polonais avait eu lieu dimanche soir et avait été suivi, selon la coutume polonaise, par une série de repas et de fréquentes libations.

Hier, dans la matinée, un homme, tout couvert de sang, se précipita affolé, dans le poste de police de Bedford avenue, et dit aux deux enquêteurs, annonçant un sergent Brennan qu'une terrible bataille avait lieu dans Grand street, entre Polonais et Russes.

Le sergent Brennan ordonna aussitôt à plusieurs agents et détectives d'accompagner l'homme qui venait de faire cette déclaration, à l'endroit où la bagarre avait lieu. En arrivant en face du "saloon" situé au No. 148 de Grand street, les agents de la force publique virent deux groupes d'individus qui se battaient. Ils s'élancèrent au milieu d'eux pour les séparer. Dans la mêlée qui suivit, le détective MacDonald fut mortellement blessé. Après avoir déchargé les six coups de son revolver sur ses assaillants, il fut jeté à terre et reçut plus de vingt coups de couteau.

Quand l'ordre fut enfin rétabli, cinq hommes étaient à terre. MacDonald venait de rendre le dernier soupir. Stanislas Volozki, un Polonais, âgé de 18 ans, et Joseph Kupalski, âgé de 27 ans, étaient mortellement blessés et deux autres hommes, un Russe et un Polonais, étaient évanouis, criblés de coups de couteau.

La police a procédé à une vingtaine d'arrestations.

Le détective MacDonald était âgé de 35 ans et avait la meilleure réputation après de ses chefs. C'était un homme d'un courage à toute épreuve et très discipliné.

Lord et Lady Grey

ARRIVERONT À QUÉBEC LUNDI

L'hon. S. N. Parent, maire de la ville, a reçu au dépôt, mercredi soir, du secrétaire de Lord Grey, lui annonçant que leurs Excellences le Gouverneur-Général et Lady Grey arriveraient à Québec lundi prochain, par voie du Revo St-Laurent, à bord du paquebot "Lord Grey". Son Honneur le maire répondit aussitôt par télégramme, ce s'il lui plaisait à Son Excellence, au nom des citoyens de Québec, de lui présenter une adresse de bienvenue au quai du Roi, aussitôt que le Lord Grey arriverait débarqués sur le sol de la vieille cité de Champlain. Au cas où il serait impossible, pour raison de mauvais temps ou autre, de présenter cette adresse sur le quai du Roi, Son Honneur le maire le pria d'accepter, au nom de la ville, une adresse de bienvenue au quai de Champlain. Au cas où il serait impossible, pour raison de mauvais temps ou autre, de présenter cette adresse sur le quai du Roi, Son Honneur le maire le pria d'accepter, au nom de la ville, une adresse de bienvenue au quai de Champlain.

TROIS ARTISTES FRANÇAIS

En promenade à Québec

Hier soir, assésaient dans une loge, au spectacle des vues animées à l'Edifice, trois artistes dramatiques français, madame Lafon, M. Marcel Naudier et M. Paul Lominard.

Après avoir rempli un engagement de plusieurs mois au théâtre des Nouveautés à Montréal, et avec qui ils ont obtenu un succès, ces trois artistes se sont embarqués sur le paquebot "Lord Grey" pour venir à Québec, où ils ont été très bien accueillis par les habitants de la ville.

Après avoir rempli un engagement de plusieurs mois au théâtre des Nouveautés à Montréal, et avec qui ils ont obtenu un succès, ces trois artistes se sont embarqués sur le paquebot "Lord Grey" pour venir à Québec, où ils ont été très bien accueillis par les habitants de la ville.

Acrobates japonais en grève

Pittsburg, Pennsylvanie, 1.—Le cirque Barnum et Bailey, qui se trouve actuellement dans notre ville, emploie une vingtaine d'acrobates japonais.

Quant ces acrobates apprennent la nouvelle de la grande victoire que la flotte japonaise vient de remporter sur la flotte russe, ils se rendent auprès des administrateurs du cirque et demandent un congé. Les administrateurs du cirque Barnum et Bailey ont avisé la police que ces "artistes" japonais étaient en grève et ont demandé qu'on les leur rendit si les "fumées" de la célébration les faisaient échouer au poste.

Lord et Lady Grey

ARRIVERONT À QUÉBEC LUNDI

L'hon. S. N. Parent, maire de la ville, a reçu au dépôt, mercredi soir, du secrétaire de Lord Grey, lui annonçant que leurs Excellences le Gouverneur-Général et Lady Grey arriveraient à Québec lundi prochain, par voie du Revo St-Laurent, à bord du paquebot "Lord Grey". Son Honneur le maire répondit aussitôt par télégramme, ce s'il lui plaisait à Son Excellence, au nom des citoyens de Québec, de lui présenter une adresse de bienvenue au quai du Roi, aussitôt que le Lord Grey arriverait débarqués sur le sol de la vieille cité de Champlain. Au cas où il serait impossible, pour raison de mauvais temps ou autre, de présenter cette adresse sur le quai du Roi, Son Honneur le maire le pria d'accepter, au nom de la ville, une adresse de bienvenue au quai de Champlain. Au cas où il serait impossible, pour raison de mauvais temps ou autre, de présenter cette adresse sur le quai du Roi, Son Honneur le maire le pria d'accepter, au nom de la ville, une adresse de bienvenue au quai de Champlain.

TROIS ARTISTES FRANÇAIS

En promenade à Québec

Hier soir, assésaient dans une loge, au spectacle des vues animées à l'Edifice, trois artistes dramatiques français, madame Lafon, M. Marcel Naudier et M. Paul Lominard.

Après avoir rempli un engagement de plusieurs mois au théâtre des Nouveautés à Montréal, et avec qui ils ont obtenu un succès, ces trois artistes se sont embarqués sur le paquebot "Lord Grey" pour venir à Québec, où ils ont été très bien accueillis par les habitants de la ville.

Après avoir rempli un engagement de plusieurs mois au théâtre des Nouveautés à Montréal, et avec qui ils ont obtenu un succès, ces trois artistes se sont embarqués sur le paquebot "Lord Grey" pour venir à Québec, où ils ont été très bien accueillis par les habitants de la ville.

Acrobates japonais en grève

Pittsburg, Pennsylvanie, 1.—Le cirque Barnum et Bailey, qui se trouve actuellement dans notre ville, emploie une vingtaine d'acrobates japonais.

Quant ces acrobates apprennent la nouvelle de la grande victoire que la flotte japonaise vient de remporter sur la flotte russe, ils se rendent auprès des administrateurs du cirque et demandent un congé. Les administrateurs du cirque Barnum et Bailey ont avisé la police que ces "artistes" japonais étaient en grève et ont demandé qu'on les leur rendit si les "fumées" de la célébration les faisaient échouer au poste.

UNE NOCE TRAGIQUE

Elle se termine par une sanglante bagarre

PLUSIEURS VICTIMES

Williamsburg, 1.—Une terrible bagarre est venue jeter la consternation dans le quartier de grand street.

Un mariage entre Polonais avait eu lieu dimanche soir et avait été suivi, selon la coutume polonaise, par une série de repas et de fréquentes libations.

Hier, dans la matinée, un homme, tout couvert de sang, se précipita affolé, dans le poste de police de Bedford avenue, et dit aux deux enquêteurs, annonçant un sergent Brennan qu'une terrible bataille avait lieu dans Grand street, entre Polonais et Russes.

Le sergent Brennan ordonna aussitôt à plusieurs agents et détectives d'accompagner l'homme qui venait de faire cette déclaration, à l'endroit où la bagarre avait lieu. En arrivant en face du "saloon" situé au No. 148 de Grand street, les agents de la force publique virent deux groupes d'individus qui se battaient. Ils s'élancèrent au milieu d'eux pour les séparer. Dans la mêlée qui suivit, le détective MacDonald fut mortellement blessé. Après avoir déchargé les six coups de son revolver sur ses assaillants, il fut jeté à terre et reçut plus de vingt coups de couteau.

Quand l'ordre fut enfin rétabli, cinq hommes étaient à terre. MacDonald venait de rendre le dernier soupir. Stanislas Volozki, un Polonais, âgé de 18 ans, et Joseph Kupalski, âgé de 27 ans, étaient mortellement blessés et deux autres hommes, un Russe et un Polonais, étaient évanouis, criblés de coups de couteau.

La police a procédé à une vingtaine d'arrestations.

Le détective MacDonald était âgé de 35 ans et avait la meilleure réputation après de ses chefs. C'était un homme d'un courage à toute épreuve et très discipliné.

Lord et Lady Grey

ARRIVERONT À QUÉBEC LUNDI

L'hon. S. N. Parent, maire de la ville, a reçu au dépôt, mercredi soir, du secrétaire de Lord Grey, lui annonçant que leurs Excellences le Gouverneur-Général et Lady Grey arriveraient à Québec lundi prochain, par voie du Revo St-Laurent, à bord du paquebot "Lord Grey". Son Honneur le maire répondit aussitôt par télégramme, ce s'il lui plaisait à Son Excellence, au nom des citoyens de Québec, de lui présenter une adresse de bienvenue au quai du Roi, aussitôt que le Lord Grey arriverait débarqués sur le sol de la vieille cité de Champlain. Au cas où il serait impossible, pour raison de mauvais temps ou autre, de présenter cette adresse sur le quai du Roi, Son Honneur le maire le pria d'accepter, au nom de la ville, une adresse de bienvenue au quai de Champlain. Au cas où il serait impossible, pour raison de mauvais temps ou autre, de présenter cette adresse sur le quai du Roi, Son Honneur le maire le pria d'accepter, au nom de la ville, une adresse de bienvenue au quai de Champlain.

TROIS ARTISTES FRANÇAIS

En promenade à Québec

Hier soir, assésaient dans une loge, au spectacle des vues animées à l'Edifice, trois artistes dramatiques français, madame Lafon, M. Marcel Naudier et M. Paul Lominard.

Après avoir rempli un engagement de plusieurs mois au théâtre des Nouveautés à Montréal, et avec qui ils ont obtenu un succès, ces trois artistes se sont embarqués sur le paquebot "Lord Grey" pour venir à Québec, où ils ont été très bien accueillis par les habitants de la ville.

Après avoir rempli un engagement de plusieurs mois au théâtre des Nouveautés à Montréal, et avec qui ils ont obtenu un succès, ces trois artistes se sont embarqués sur le paquebot "Lord Grey" pour venir à Québec, où ils ont été très bien accueillis par les habitants de la ville.

Acrobates japonais en grève

Pittsburg, Pennsylvanie, 1.—Le cirque Barnum et Bailey, qui se trouve actuellement dans notre ville, emploie une vingtaine d'acrobates japonais.

Quant ces acrobates apprennent la nouvelle de la grande victoire que la flotte japonaise vient de remporter sur la flotte russe, ils se rendent auprès des administrateurs du cirque et demandent un congé. Les administrateurs du cirque Barnum et Bailey ont avisé la police que ces "artistes" japonais étaient en grève et ont demandé qu'on les leur rendit si les "fumées" de la célébration les faisaient échouer au poste.

UN ENFANT ECRASÉ

Pauvre petit, à cinq ans tué par une locomotive

UNE IMPRUDENCE

Vers quatre heures, hier après-midi un enfant de 5 ans, fils de M. Joseph Côté, résidant sur la rue Grant, a été tué par une locomotive de la Cie de chemin de fer Canadien, dans la rue Prince Edouard, entre les rues Grant et St-Roch.

La locomotive s'avancait à très petite vitesse sur la voie ferrée, dans la rue Prince Edouard, quand le bambin essaya de grimper sur la plate-forme en avant de l'engin, tel que font nombre de gamins plus vieux que celui-là.

Frappé par le chasse-pierre l'enfant tomba sur la voie et fut entraîné par la machine de fer qui passa sur le corps. Le mort fut instantané. Quand on releva les restes de la petite victime, ce n'était plus qu'une masse de chairs broyées, un bras et une jambe étaient séparés du tronc.

On comprend la douleur des parents du petit garçon quand ils apprenent la terrible nouvelle, mais elle est inutile. Dans le malheur qui les frappe ils auront toute la sympathie de leurs concitoyens.

Tout en regrettant infiniment l'horrible accident d'hier soir, qu'on nous permette de dire qu'il ne nous surprend pas. Tous les jours, nous le voyons, à cet endroit même de la voie ferrée, des enfants de tout âge essayant de monter sur ces plate-formes des locomotives, même quand elles sont en mouvement. Les mécaniciens et ingénieurs ont beau défendre ce jeu dangereux, on ne les écoute pas, si bien qu'on en a la chance, on tente de faire une petite promenade sur ces locomotives de cuir. Que cet exemple au moins empêche désormais les petits imprudents de risquer ainsi inconsidérément leur vie.

Au moment de l'accident, le père de l'enfant était absent de sa maison, étant allé à la parade des militaires sur l'Esplanade. M. Côté fut partie du corps de musique du 9ième bataillon.

UNE NOCE TRAGIQUE

Elle se termine par une sanglante bagarre

PLUSIEURS VICTIMES

Williamsburg, 1.—Une terrible bagarre est venue jeter la consternation dans le quartier de grand street.

Un mariage entre Polonais avait eu lieu dimanche soir et avait été suivi, selon la coutume polonaise, par une série de repas et de fréquentes libations.

Hier, dans la matinée, un homme, tout couvert de sang, se précipita affolé, dans le poste de police de Bedford avenue, et dit aux deux enquêteurs, annonçant un sergent Brennan qu'une terrible bataille avait lieu dans Grand street, entre Polonais et Russes.

Le sergent Brennan ordonna aussitôt à plusieurs agents et détectives d'accompagner l'homme qui venait de faire cette déclaration, à l'endroit où la bagarre avait lieu. En arrivant en face du "saloon" situé au No. 148 de Grand street, les agents de la force publique virent deux groupes d'individus qui se battaient. Ils s'élancèrent au milieu d'eux pour les séparer. Dans la mêlée qui suivit, le détective MacDonald fut mortellement blessé. Après avoir déchargé les six coups de son revolver sur ses assaillants, il fut jeté à terre et reçut plus de vingt coups de couteau.

Quand l'ordre fut enfin rétabli, cinq hommes étaient à terre. MacDonald venait de rendre le dernier soupir. Stanislas Volozki, un Polonais, âgé de 18 ans, et Joseph Kupalski, âgé de 27 ans, étaient mortellement blessés et deux autres hommes, un Russe et un Polonais, étaient évanouis, criblés de coups de couteau.

La police a procédé à une vingtaine d'arrestations.

Le détective MacDonald était âgé de 35 ans et avait la meilleure réputation après de ses chefs. C'était un homme d'un courage à toute épreuve et très discipliné.

Lord et Lady Grey

ARRIVERONT À QUÉBEC LUNDI

L'hon. S. N. Parent, maire de la ville, a reçu au dépôt, mercredi soir, du secrétaire de Lord Grey, lui annonçant que leurs Excellences le Gouverneur-Général et Lady Grey arriveraient à Québec lundi prochain, par voie du Revo St-Laurent, à bord du paquebot "Lord Grey". Son Honneur le maire répondit aussitôt par télégramme, ce s'il lui plaisait à Son Excellence, au nom des citoyens de Québec, de lui présenter une adresse de bienvenue au quai du Roi, aussitôt que le Lord Grey arriverait débarqués sur le sol de la vieille cité de Champlain. Au cas où il serait impossible, pour raison de mauvais temps ou autre, de présenter cette adresse sur le quai du Roi, Son Honneur le maire le pria d'accepter, au nom de la ville, une adresse de bienvenue au quai de Champlain. Au cas où il serait impossible, pour raison de mauvais temps ou autre, de présenter cette adresse sur le quai du Roi, Son Honneur le maire le pria d'accepter, au nom de la ville, une adresse de bienvenue au quai de Champlain.

TROIS ARTISTES FRANÇAIS

En promenade à Québec

Hier soir, assésaient dans une loge, au spectacle des vues animées à l'Edifice, trois artistes dramatiques français, madame Lafon, M. Marcel Naudier et M. Paul Lominard.

Après avoir rempli un engagement de plusieurs mois au théâtre des Nouveautés à Montréal, et avec qui ils ont obtenu un succès, ces trois artistes se sont embarqués sur le paquebot "Lord Grey" pour venir à Québec, où ils ont été très bien accueillis par les habitants de la ville.

Après avoir rempli un engagement de plusieurs mois au théâtre des Nouveautés à Montréal, et avec qui ils ont obtenu un succès, ces trois artistes se sont embarqués sur le paquebot "Lord Grey" pour venir à Québec, où ils ont été très bien accueillis par les habitants de la ville.

Acrobates japonais en grève

Pittsburg, Pennsylvanie, 1.—Le cirque Barnum et Bailey, qui se trouve actuellement dans notre ville, emploie une vingtaine d'acrobates japonais.

Quant ces acrobates apprennent la nouvelle de la grande victoire que la flotte japonaise vient de remporter sur la flotte russe, ils se rendent auprès des administrateurs du cirque et demandent un congé. Les administrateurs du cirque Barnum et Bailey ont avisé la police que ces "artistes" japonais étaient en grève et ont demandé qu'on les leur rendit si les "fumées" de la célébration les faisaient échouer au poste.

F. SIMARD & CIE

DEPARTEMENT DE CONFECTION POUR DAMES

Ce Département est sous l'habile direction de Mr. Geo. Kroeger, lequel possède une longue expérience et acquise dans les plus grands Etablissements de ce genre, de l'Europe et des Etats-Unis.

Commandes Exécutées Promptement pour

Costumes, Blouses et Matinées.

COSTUMES "AMAZONS" — UNE SPECIALITE

VENTE SPECIALE A REDUCTION DE MATINÉES EN SOIE

faîtes des plus nouveaux et des plus riches tissus comprenant les Crétons de Chine, Soie Taffets et Mezzoline dans plusieurs différents patrons.

Vendues jusqu'à ce jour \$7.00, \$19.00, \$30.00
Pour cette vente \$3.00, \$ 9.00, \$15.00

JUPES D'ÉTÉ

JUPES TROTTÉUSES en magnifique tweed fantaisie, dernières nouveautés de la saison. \$2.75
JUPES EN VOILE garnies de plis et de ruban de satin, très désirables pour toilette d'été. \$5.00
JUPES EN RICHELIEU noir, ou de couleur, par plis et garnies de brail de soie. \$6.00
JUPES EN VOILE noir et de couleur garnies de plis et de dentelle de soie "cluny". \$8.00

Patrons et Publications STANDARD pour le mois de juin maintenant en vente.

F. SIMARD & CIE

137 rue St-Joseph, St-Roch

REMEDE

OPERATIONS EVITEES
Expérience de Mde. Glenn
On lui avait déclaré qu'une opération était nécessaire...



Mrs. Robert Glenn
Il y a des cas où une opération est inutile...

Double noyade
Jeune homme et jeune fille noyés dans le lac de Central Park...

Nouvelles Maritimes
LIGNE ALLIAN
Le "Mongolax", capt. Shirett, venant de Galsgow...

Nouvelles Maritimes
LIGNE LEYLAND
Le "Campan", capt. Harrison, venant d'Anvers...

Nouvelles Maritimes
LIGNE DOMINION
Le "Vancouver", capt. Evans, venant de Portland...

Une fête jubilatoire

A LA CONGREGATION DE LA HAUTE-VILLE

Hier, 1er Juin, fête de l'Ascension, les Congréganistes trouvaient un caractère tout particulier à se réunir dans leur pieuse chapelle de la Haute-Ville...

Un simple coup d'oeil sur l'encolure de la chapelle...

Double noyade
Jeune homme et jeune fille noyés dans le lac de Central Park...

Nouvelles Maritimes
LIGNE ALLIAN
Le "Mongolax", capt. Shirett, venant de Galsgow...

Nouvelles Maritimes
LIGNE LEYLAND
Le "Campan", capt. Harrison, venant d'Anvers...

Nouvelles Maritimes
LIGNE DOMINION
Le "Vancouver", capt. Evans, venant de Portland...

Nouvelles du Sport

LA LUTTE

LUTTE SELVA-MANPAS

Le 5 Juin prochain, les amateurs de Québec pourront assister à une lutte souverainement intéressante...

LA CROSSE
CANADA VS. NATIONAL
Une excursion sportive organisée à Montréal...

Les Impuretés dans le Sang
INDIQUE UN FOIE ENGOURDI ET INACTIF ET VOUS APPREND QU'IL EST NÉCESSAIRE DE PRENDRE LES

Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins

Le mariage du prince Frédéric-Guillaume

Le mariage du prince Frédéric-Guillaume
Berlin. — Le grand-duc Vladimir se rendra pas à Berlin pour représenter l'empereur...

THE DE CEYLAN

VERT OU NOIR

est meilleur que le thé du Japon ou de Chine, N'acceptez pas cette opinion comme un fait...

En vente chez tous les bons Epiciers

PACIFIQUE CANADIEN
CHANGEMENT D'HORAIRE
Dimanche, 4 Juin 1905

LIGNE FRANÇAISE
Compagnie Générale Transatlantique
LIGNE DIRECTE AU HAVRE-PARIS (France)

Traverse de Québec et Lévis
L'ET APRÈS LE 8 MAI 1905, LES TRAVERSÉS continueront à destination de Québec...

NOUVEAU PALAIS FLOTTANT
VAPUR MONTREAL
Et le Vapour QUEBEC

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXPOSITION - CENTENAIRE

LEWIS et CLARK

Portland, Oregon
Du 1er Juin au 15 Octobre 1905

Prix du Passage, de Québec à Lévis, aller et retour... \$79.00

QUEBEC CENTRAL RAILWAY
SERVICE DE JOUR
VIA LE MERVEILLEUX CRAWFORD NOTCH

Les Trains laissent Lévis
8.00 Express pour Montargis Blanc

Vapour ORLEANS
L'ET APRÈS LE 25 MAI, le temps et les circonstances le permettant...

St-Laurent St-Michel
Capt. EUGENE FORTIN
Le temps et les circonstances le permettant...

Vapour Frontenas
Capt. DESROCHES
Le temps et les circonstances le permettant...

PHARMACIE CENTRALE
ALFRED L. JOLICEUR
SUCCESSION DE ED. MORIN & CIE
Assortiment complet de Médecines Brevetées, Parfumeurs, Articles de Toilette, etc.

HEROISME SLAVE ET JAPONAIS
DUEL DE RACES
PREMIERE PARTIE
La Filleule du Tsar
Lorsque, pour la troisième fois, l'éclair se fut allumé sur la vitre de la baraque...

dissemblé, fort bien aménagé.
Il y avait quatre ans qu'Ilgo Hazzai avait fait acheter, sous le nom de l'anglais...

Et, les voyant frémir, le formidable espion ajouta :
Or, avant de nous séparer, avant de nous éloigner de cette ville, je vous prie d'accepter d'acquiescer à nos conditions...

LA TEMPERATURE

Pronostics du Bureau météorologique de Toronto
2 Juin - 2 hrs p. m.
Vent du sud et averses aujourd'hui

PIE X

C'est aujourd'hui le soixante-dixième anniversaire de la naissance de Saint-Pie X.

L'INSTALLATION D'UNE MADONE

Au Collège de Lévis
Une belle démonstration en l'honneur de la Très Sainte-Vierge Marie, a eu lieu hier après-midi au collège de Lévis.

NOTES PERSONNELLES

Le Lt-Col Jos. Langry, était à Québec hier pour affaires militaires.

ETRANGE TROUVAILLE

Hier après-midi, les enfants de M. Duval, marchand de fruits en face des bureaux de la Commission du Harve, ont trouvé sur les marches des bureaux de la douane un chapeau de paille portant écrits sur un jeune homme.

INCENDIE A ST-ROMUALD

Le séchoir du moulin Fitch, à St-Romuald est devenu la proie des flammes vers une heure hier après-midi.

DON GENEREUX

Les membres de la brigade du feu à Québec, sont très reconnaissants envers M. B. A. Secor, pour le don de \$100 qu'il vient de faire au fonds de pension des pompiers.

PREMIER SERMON

Hier matin, à la grand messe, à l'église St-Sauveur, le Rév. P. Verret, du Patronage a prononcé un sermon éloquent sur la fête du jour.

FUNERAILLES

Ce matin, à St-Henri de Lamont, ont eu lieu les funérailles de Mme Vaillancourt, mère de M. Fabbé Vaillancourt, collègue de Lévis.

MUSIQUE SUR LA TERRASSE

La fanfare R. C. G. A., exécutera le programme suivant, sur la terrasse ce soir, de 8 hrs à 10 hrs, si le temps le permet:

Changeement général d'horaires sur le Canadien Pacifique

Le 4 juin prendra effet le changement général d'horaires sur le Canadien Pacifique, qui améliorera considérablement le service sur la division de Québec.

Bargain Day

Ne manquez pas l'occasion d'acheter à bon marché. Nous offrons aujourd'hui samedi un avantage spécial aux acheteurs, en leur faisant une réduction d'avantage que n'est faite sur toute autre marchandises.

Chemin de fer du Lac St-Jean

Le et après le 1er courant, un char-patinoir sera attaché au train express qui part de Québec à 8.16 heures, à m., tous les jours, excepté le samedi et dimanche, pour Chicoutimi.

Mutinerie à bord des Vaisseaux russes pendant la bataille

Les officiers auraient été jetés par dessus bord ou enfermés dans leurs cabines, à bord de "l'Orel"

INDIGNATION A ST-PETERSBOURG CONTRE NEGOGATOFF

On le qualifie de "traître" et de "lâche" -- 140 blessés russes jetés impitoyablement à la mer -- Un capitaine russe fait sauter son vaisseau pour l'empêcher de tomber entre les mains de l'ennemi

(Dépêches spéciales)

Tokio, 2.—10.30 heures, a. m.—Le rapport annonçant que le croiseur russe "Jenitchig" a sombré pendant la récente bataille navale, a été confirmé.

St-Petersbourg, 2.—2.05 hrs p. m.—Ce matin, la presse russe insiste plus vigoureusement que jamais en faveur de la convocation d'un assemblée nationale, et même le réactionnaire "Sviét" se joint au concert général dans ce sens.

Etant données les rumeurs qui circulent actuellement, il est fort significatif que les journaux, qui jouissent plus ou moins de la confiance du gouvernement, soutiennent malicieusement que ce sont les représentants du peuple qui devraient décider la question de la paix ou de la guerre.

La censure est maintenant levée au sujet des dépêches étrangères, et le public peut lire aujourd'hui le récit du terrible carnage à bord des vaisseaux russes.

Même avec l'aide des dépêches étrangères, l'Amirauté n'a pu encore établir approximativement le nombre des hommes qui ont péri; mais comme chaque vaisseau avait un équipage beaucoup plus grand, le total des pertes sera certainement plus grand.

Des messes de requiem sont célébrées dans les églises et chapelles pour le repos des âmes des infortunés marins russes qui ont péri pendant cette bataille.

Jusqu'à présent, l'Amirauté n'a pu jeter de la lumière sur la situation. Des déplorables rumeurs circulent au sujet de la démolition et même de la trahison parmi les équipages de plusieurs vaisseaux russes pendant la bataille, et on va même jusqu'à dire que l'équipage du cuirassé "Orel" s'est révolté et a laissé le pavillon blanc.

Des rumeurs au sujet de la trahison de ce cuirassé ont été démenties par le généralissime d'ajouter foi. Elles viennent de Japon; mais il n'y a pas de doute qu'elles sont basées sur les rumeurs qui se sont produites pendant l'équipage de "l'Orel" avant son départ pour l'Extrême-Orient.

Ce cuirassé a sombré à son tour avant de quitter Cronstadt, et plus tard à l'Alba, son équipage s'est révolté.

L'indignation contre l'amiral Negogatoff augmente. Les épithètes de "lâche", "traître", sont attachées à son nom, surtout depuis qu'on a vu cette dépêche de Tokio qui démontre que la reddition n'a pas eu lieu dans les conditions proposées.

On craint des désordres dans divers régions de la Russie. Un sentiment de mécontentement pour l'avenir se manifeste partout.

Le cuirassé "Orel" s'est révolté et a laissé le pavillon blanc.

REJOISSANCES A TOKIO

Pour célébrer la victoire de l'amiral Togo sur la flotte russe

Tokio, 2.—La victoire de l'amiral Togo a été célébrée, hier, toute la nuit. Des feux de joie ont été allumés dans toutes les rues de la ville.

Les membres de la brigade du feu à Québec, sont très reconnaissants envers M. B. A. Secor, pour le don de \$100 qu'il vient de faire au fonds de pension des pompiers.

A bord de "l'Orel"

140 BLESSES AURAIENT ETÉ JETES A LA MER

Tokio, 2.—Il est question de conduire le cuirassé russe "Orel" à Yokohama, où l'empereur ira le visiter.

Le baron Ferzen raconte qu'après avoir été séparé de la flotte, et comme le capitaine constatant qu'il ne pouvait plus la rejoindre, il résolut d'attendre Vladivostok. Il fit à toute vapeur poursuivre par les croiseurs ennemis. Mais comme sa situation devenait désespérée, il fit sauter le cuirassé.

Le cuirassé "Orel" s'est révolté et a laissé le pavillon blanc.

Le cuirassé "Orel" s'est révolté et a laissé le pavillon blanc.

Le cuirassé "Orel" s'est révolté et a laissé le pavillon blanc.

Le cuirassé "Orel" s'est révolté et a laissé le pavillon blanc.

Le cuirassé "Orel" s'est révolté et a laissé le pavillon blanc.

Le cuirassé "Orel" s'est révolté et a laissé le pavillon blanc.

Le cuirassé "Orel" s'est révolté et a laissé le pavillon blanc.

Le cuirassé "Orel" s'est révolté et a laissé le pavillon blanc.

Le cuirassé "Orel" s'est révolté et a laissé le pavillon blanc.

Une bataille de femmes

Fille contre mère -- "Pas croyable sous serment"

BONNE LEÇON DU RECORDER

Dans notre dernier numéro, nous avons rapporté qu'une fille était accusée en police correctionnelle par sa mère de l'avoir battue à coups de bâton.

Ce matin, devant le juge Déry, enquéte a été faite sur cette affaire. La mère, une anglaise mariée à un canadien du nom de Bencharac, mais séparée de corps et de bien, et vivant seule avec sa fille, dans une maison de la rue St-Eustache, jure que mardi matin, après lui avoir dit des paroles injurieuses, sa fille, en ce moment-là, sous l'influence de l'alcool, la frappa de plusieurs coups de manche à balai.

Le matin, devant le juge Déry, enquéte a été faite sur cette affaire.

Le matin, devant le juge Déry, enquéte a été faite sur cette affaire.

Le matin, devant le juge Déry, enquéte a été faite sur cette affaire.

Le matin, devant le juge Déry, enquéte a été faite sur cette affaire.

Le matin, devant le juge Déry, enquéte a été faite sur cette affaire.

Le matin, devant le juge Déry, enquéte a été faite sur cette affaire.

Le matin, devant le juge Déry, enquéte a été faite sur cette affaire.

Le matin, devant le juge Déry, enquéte a été faite sur cette affaire.

Le matin, devant le juge Déry, enquéte a été faite sur cette affaire.

Le matin, devant le juge Déry, enquéte a été faite sur cette affaire.

Le matin, devant le juge Déry, enquéte a été faite sur cette affaire.

Le matin, devant le juge Déry, enquéte a été faite sur cette affaire.

Le matin, devant le juge Déry, enquéte a été faite sur cette affaire.

Le matin, devant le juge Déry, enquéte a été faite sur cette affaire.

Le matin, devant le juge Déry, enquéte a été faite sur cette affaire.

Le matin, devant le juge Déry, enquéte a été faite sur cette affaire.

Le matin, devant le juge Déry, enquéte a été faite sur cette affaire.

Le matin, devant le juge Déry, enquéte a été faite sur cette affaire.

Le matin, devant le juge Déry, enquéte a été faite sur cette affaire.

Le matin, devant le juge Déry, enquéte a été faite sur cette affaire.

Le matin, devant le juge Déry, enquéte a été faite sur cette affaire.

Le matin, devant le juge Déry, enquéte a été faite sur cette affaire.

Le matin, devant le juge Déry, enquéte a été faite sur cette affaire.

Le matin, devant le juge Déry, enquéte a été faite sur cette affaire.

Le matin, devant le juge Déry, enquéte a été faite sur cette affaire.

Le matin, devant le juge Déry, enquéte a été faite sur cette affaire.

Le matin, devant le juge Déry, enquéte a été faite sur cette affaire.

La locomotive meurtrière

Enquête du coroner sur la mort du jeune Coté

"MORT ACCIDENTELLE"

Ce matin, à dix heures, le coroner Jolicoeur a tenu une enquête sur le corps du jeune Arthur Coté, un accidentellement tué après-midi, par un engin du Pacifique. Le défunt n'était âgé que de 3 ans et 4 mois.

Les jurés suivants sont assermentés: J. B. Morissette, chef; Jos. Marcell, L. Vincent, E. Z. Verreux, Ophir Lacombe, A. B. Giguère, M. Doran, Arthur, Alb. Noël, Chs. Couture, Philéas Lavigne et Nap. Nadeau.

JOS. COTÉ, père de l'enfant, fait l'identification de son enfant. Après-midi il est parti pour aller aux exercices militaires où il fut partie d'un corps de musique. Il a appris la mort de son enfant le lendemain.

ADÉLAÏDE GALARNEAU, épouse de Joseph Coté, dit qu'elle est la mère du défunt. Vers 8.10 heures, p. m., j'envois ma petite fille pour le chercher parce que je ne le voyais pas depuis la maison. L'enfant était parti pour aller jouer dans la cour avec un bicyclette. Nous gardons la porte de cour toujours fermée. En revenant, ma petite fille a dit qu'il n'était pas là et je l'ai envoyé voir dans la cour. Elle m'a dit qu'elle avait vu un enfant avec des roues qui se balançaient. J'ai essayé de m'y rendre, mais mes forces m'ont manqué. Je ne sais pas comment l'accident est arrivé.

JOHN SHARPE.—Je suis à l'emploi du C. P. R. depuis 20 ans, et comme tel j'étais en charge, hier, de l'engin No. 2051, occupé à accoupler des chars dans la cour de la dite compagnie. Pour cet ouvrage nous devons nous rendre jusqu'aux limites de la cour du Pacifique, et traverser les rues transversales à la voie. Hier, après-midi, vers 3.30 heures, j'avais avancé mon engin jusqu'à près de la rue Grant, et sur un signal donné par les accoupleurs, le recul mon engin dans la direction de la rue St-Dominique, et j'avais à peine fait lentement 6 à 7 pieds que j'ai entendu des cris poussés par des femmes qui étaient près de là. J'ai compris qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire et j'ai arrêté l'engin immédiatement. J'ai sauté en bas et j'ai aperçu le défunt sous la roue de l'engin. Je suis remonté de suite pour avancer l'engin afin de dégager l'enfant. Plusieurs personnes des environs du Beau de Dieu ont vu l'accident. La compagnie, en ont eu connaissance. L'enfant étant mort, le cadavre a été transporté à la résidence de son père, quand j'ai reculé mon engin, je suis positif que le chauffeur a sonné la cloche.

Madame ADÉLAÏDE BOUCHER de Belleville, épouse de L. Vincent, épicière, dit qu'elle connaît le défunt qui allait souvent chez elle. La ligne du C. P. R. passe devant chez moi, et je vois souvent des enfants jouer sur les rails. Hier, après-midi, vers 3.30 heures, j'étais dans ma porte avec deux dames Goulet et une dame Lapointe, quand nous avons vu venir le défunt qui paraissait venir de la rue Grant et vouloir traverser la voie. Comme l'engin avançait, j'ai vu le défunt couché sur la voie au coin de la rue Grant. Je ne me suis pas aperçu de l'accident et n'ont pas vu du tout le défunt.

WILLIAM DORAN connaissait le défunt et j'ai eu occasion de le voir souvent sur la voie du chemin de fer.

M. L. S. NOLIN, contre-maître de la cour du C. P. R. Donat Trépanier, accoupleur de chars, corrobore le récit de Madame Boucher. Je ne me suis pas aperçu de l'accident et n'ont pas vu du tout le défunt.

MM. L. S. NOLIN, contre-maître de la cour du C. P. R. Donat Trépanier, accoupleur de chars, corrobore le récit de Madame Boucher. Je ne me suis pas aperçu de l'accident et n'ont pas vu du tout le défunt.

MM. L. S. NOLIN, contre-maître de la cour du C. P. R. Donat Trépanier, accoupleur de chars, corrobore le récit de Madame Boucher. Je ne me suis pas aperçu de l'accident et n'ont pas vu du tout le défunt.

MM. L. S. NOLIN, contre-maître de la cour du C. P. R. Donat Trépanier, accoupleur de chars, corrobore le récit de Madame Boucher. Je ne me suis pas aperçu de l'accident et n'ont pas vu du tout le défunt.

MM. L. S. NOLIN, contre-maître de la cour du C. P. R. Donat Trépanier, accoupleur de chars, corrobore le récit de Madame Boucher. Je ne me suis pas aperçu de l'accident et n'ont pas vu du tout le défunt.

MM. L. S. NOLIN, contre-maître de la cour du C. P. R. Donat Trépanier, accoupleur de chars, corrobore le récit de Madame Boucher. Je ne me suis pas aperçu de l'accident et n'ont pas vu du tout le défunt.

MM. L. S. NOLIN, contre-maître de la cour du C. P. R. Donat Trépanier, accoupleur de chars, corrobore le récit de Madame Boucher. Je ne me suis pas aperçu de l'accident et n'ont pas vu du tout le défunt.

MM. L. S. NOLIN, contre-maître de la cour du C. P. R. Donat Trépanier, accoupleur de chars, corrobore le récit de Madame Boucher. Je ne me suis pas aperçu de l'accident et n'ont pas vu du tout le défunt.

MM. L. S. NOLIN, contre-maître de la cour du C. P. R. Donat Trépanier, accoupleur de chars, corrobore le récit de Madame Boucher. Je ne me suis pas aperçu de l'accident et n'ont pas vu du tout le défunt.

MM. L. S. NOLIN, contre-maître de la cour du C. P. R. Donat Trépanier, accoupleur de chars, corrobore le récit de Madame Boucher. Je ne me suis pas aperçu de l'accident et n'ont pas vu du tout le défunt.

MM. L. S. NOLIN, contre-maître de la cour du C. P. R. Donat Trépanier, accoupleur de chars, corrobore le récit de Madame Boucher. Je ne me suis pas aperçu de l'accident et n'ont pas vu du tout le défunt.

MM. L. S. NOLIN, contre-maître de la cour du C. P. R. Donat Trépanier, accoupleur de chars, corrobore le récit de Madame Boucher. Je ne me suis pas aperçu de l'accident et n'ont pas vu du tout le défunt.

MM. L. S. NOLIN, contre-maître de la cour du C. P. R. Donat Trépanier, accoupleur de chars, corrobore le récit de Madame Boucher. Je ne me suis pas aperçu de l'accident et n'ont pas vu du tout le défunt.

MM. L. S. NOLIN, contre-maître de la cour du C. P. R. Donat Trépanier, accoupleur de chars, corrobore le récit de Madame Boucher. Je ne me suis pas aperçu de l'accident et n'ont pas vu du tout le défunt.

MM. L. S. NOLIN, contre-maître de la cour du C. P. R. Donat Trépanier, accoupleur de chars, corrobore le récit de Madame Boucher. Je ne me suis pas aperçu de l'accident et n'ont pas vu du tout le défunt.

MM. L. S. NOLIN, contre-maître de la cour du C. P. R. Donat Trépanier, accoupleur de chars, corrobore le récit de Madame Boucher. Je ne me suis pas aperçu de l'accident et n'ont pas vu du tout le défunt.

MM. L. S. NOLIN, contre-maître de la cour du C. P. R. Donat Trépanier, accoupleur de chars, corrobore le récit de Madame Boucher. Je ne me suis pas aperçu de l'accident et n'ont pas vu du tout le défunt.

MM. L. S. NOLIN, contre-maître de la cour du C. P. R. Donat Trépanier, accoupleur de chars, corrobore le récit de Madame Boucher. Je ne me suis pas aperçu de l'accident et n'ont pas vu du tout le défunt.

MM. L. S. NOLIN, contre-maître de la cour du C. P. R. Donat Trépanier, accoupleur de chars, corrobore le récit de Madame Boucher. Je ne me suis pas aperçu de l'accident et n'ont pas vu du tout le défunt.

MM. L. S. NOLIN, contre-maître de la cour du C. P. R. Donat Trépanier, accoupleur de chars, corrobore le récit de Madame Boucher. Je ne me suis pas aperçu de l'accident et n'ont pas vu du tout le défunt.

MM. L. S. NOLIN, contre-maître de la cour du C. P. R. Donat Trépanier, accoupleur de chars, corrobore le récit de Madame Boucher. Je ne me suis pas aperçu de l'accident et n'ont pas vu du tout le défunt.

MM. L. S. NOLIN, contre-maître de la cour du C. P. R. Donat Trépanier, accoupleur de chars, corrobore le récit de Madame Boucher. Je ne me suis pas aperçu de l'accident et n'ont pas vu du tout le défunt.

Au Couvent de Jesus-Marie

Couronnement de fin d'année à St-Joseph de Lévis

IMPRESSONNANTE CEREMONIE

Entre trois et quatre heures, hier après-midi, ont lieu une cérémonie des plus impressionnantes au couvent de Jésus-Marie, à St-Joseph de Lévis.

Sur la terrasse des jardins du couvent ombragé par de grands arbres, M. le curé Fafard présidait entouré des parents, au couronnement des élèves qui ont conservé la note supérieure dans l'enseignement et l'obéissance du règlement pendant le mois de mai, le mois de la Ste-Vierge durant lequel la communauté s'efforce d'approcher le plus possible de la perfection.

L'effort n'est pas sans résultat, comme le prouve les nombres d'élèves couronnés soit une soixantaine, dont vingt-huit dans la division de la Ste-Vierge, vingt dans la division du Sacre-Coeur et autant dans la division des Saints-Anges, la division des petites.

Puis, les couronnes distribuées, il s'agit ensuite de choisir parmi les plus méritantes deux élèves qui sont proclamées par les élèves elles-mêmes. L'honneur est revenu à Mlle Annie Caron, de St-Raymond et Honorine Paquet, de St-Joseph.

La cérémonie se termina par la bénédiction du St-Sacrement, précédée de la procession des élèves couronnées chantant les Hymnes de la Ste-Vierge. La chapelle avait pour la circonstance, revêtu ses plus beaux ornements et l'illumination était charmante.

Il faut ajouter que le chant d'une messe intime empâtait l'âme des fidèles des plus saines émotions.

Que de beaux jours amène la fin d'une année scolaire dans nos maisons d'éducation!

DEMANDES

On demande immédiatement des Filles d'expérience dans la culture, chez T. LEBLANC & FILS, 34 rue Garneau.

On demande UN METTEUR DE FEUILLES, Emploi permanent et bons gages. S'adresser au Bureau du "TELEGRAPH", 2 juin-1

On demande UN HOMME, pour prendre soin des chevaux. S'adresser au Dr HALL, 100 rue Ste-Anne, 2 juin-3

On demande DES BONS COMMISS d'expérience, chez LEBLANC & FILS, 34 rue Garneau, 2 juin-3

On demande dix ou douze BONNES COUTURIERES, pour le département des Robes, chez GLOVER, FRY & COE, 105 rue St-Joseph, 2 juin-3

On demande UN COMMISS de "Bar", S'adresser à L'HOTEL Union, Boulevard Langellier, 2 juin-3

On demande UNE SERVANTE, Bons gages, S'adresser au No. 216 rue Ribellien, 2 juin-3

On demande UNE CUISINIÈRE, une FILLE DE CHAMBRE et une FILLE DE BUREAU, inutile de se présenter sans avoir les meilleures recommandations. S'adresser à Mme A. LANGLOIS, 7 rue St-Jean, ou pendant les heures de bureau à THEO. HAMEL, 75 rue Dalhousie, Bon salaire, 31 mai-3

On demande DE BONS SELLERS pour travailler dans les harnais. S'adresser à S. FISHER & SONS, 31 mai-3

On demande UNE SERVANTE, Bons gages, S'adresser au No. 48 rue St-Jean, 29 mai-3

On demande UNE FILLE DE TABLE, Bons gages, S'adresser au No. 48 rue St-Jean, 29 mai-3

On demande UNE SERVANTE, Bons gages, S'adresser au No. 112 rue de la Couronne, 27 mai-3

On demande DES CHARPENTIERS-MÉNAGERS, Bons gages. Ouvrage pour deux mois. S'adresser à E. L. NESSITT, Entrepreneur, 18 rue de la Reine, 24 mai-3

On demande UN JEUNE HOMME pour servir au comptoir, sachant parler le français et l'anglais. S'adresser à la pharmacie, 24 mai-3

On demande UN SCULPTEUR pour se rendre à Québec. S'adresser au moulin, 21 mai-3

On demande UNE FILLE DE CHAMBRE, S'adresser à Madame CHS. A. PARENT, 210 Grande-Rue, 21 mai-3

On demande DOUZE OPERATEURS pour les manutentions. S'adresser à VICTOR MGF. O., 655 rue St-Vallier, 20 mai-3

On demande UN BRACLET fait avec des épingles, avec agrafe, entre les rues Boulevard et Desjardins, à la personne qui le remettra à Mme Laura John, 315 rue du Roi, 21 mai-1

On demande LA PETITE CHIEN jaune clair, portant un collier en fer, appartenant à M. J. L. Lacombe, 31 mai-3

On demande UN CHIEN noir, appartenant à M. J. L. Lacombe, 31 mai-3

On demande UN CHIEN noir, appartenant à M. J. L. Lacombe, 31 mai-3

On demande UN CHIEN noir, appartenant à M. J. L. Lacombe, 31 mai-3

AUDITORIUM CE SOIR ET DEMAIN SOIR THE LONDON BIOSCOPE CO. 10,000 personnes...

VENTE A L'ENCAN PAR JOS. A. GALE Vente à l'encan de Voitures et Instruments de Ferme...

GRAND PELERINAGE A Ste-Anne de Beauport La Conférence Notre-Dame de l'Esperance...

Succession de feu sieur Jean-Baptiste Vaillancourt En son vivant de Québec, marchand-crocheteur...

Ecole Normale Laval EXAMEN préliminaire des jeunes gens et des jeunes personnes qui veulent être admises à l'Ecole Normale...

JOUTE DE CROSSE TERRAIN DE LA Q. A. A. DIMANCHE, LE 4 JUIN 1905

Le Canada, de Montréal, VS. Le National, de Québec Admission: 25 cts, Estrade 10c extra...

WITTE A BRAS LE CORPS DE CHAMPIONNAT ENTRE Emile Maupas DE MONTREAL, ET Emile Selva DE NEW-YORK...

LA BIÈRE "FOX HEAD" Vous pouvez vous procurer chez tous les dépositaires...